



RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les Abymes, le vendredi 24 septembre 2021

Délégation Académique à l'éducation Artistique et à l'Action Culturelle

Affaire suivie par :
Carlos CRUZ
DAAC
Tél : 0590 47 8218
Mél : carlos.cruz@ac-guadeloupe.fr

Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare BP 480
97183 Les Abymes Cedex

La rectrice de région académique
Rectrice d'académie
Chancelière des Universités
Directrice Académique des Services de
l'Éducation Nationale

à

Mesdames, Messieurs les inspecteurs
Mesdames, Messieurs les proviseurs,
Mesdames, Messieurs les principaux,
Mesdames, Messieurs les enseignants

Objet : 25^{ème} édition du Concours de lecture-écriture « Foliture 2022 »

Je vous informe que le Rectorat et l'association des Professeurs documentalistes de la Guadeloupe (ASSODOC Guadeloupe) organisent en partenariat avec la Direction des Affaires Culturelles (DAC) le concours de lecture-écriture **Foliture 2022** autour du thème : « Portraits au féminin Pluri' Elles »

Ce concours s'adresse :

- aux élèves de 6^{ème}, de 5^{ème} et aux élèves de 4^{ème} des collèges.
- aux élèves des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels.

Il se déroulera de **novembre 2021 à juin 2022**.

Les candidats des classes de 6^{ème} et 5^{ème} de collèges seront inscrits selon deux catégories :

- Catégorie A (bons lecteurs)
- Catégorie B (lecteurs ayant besoin d'être encouragés et accompagnés)

Le choix de la catégorie pour chaque élève devra être effectué par le professeur de français.

Ce choix devra refléter le véritable niveau de l'élève sous peine d'annulation de sa copie.

Les établissements intéressés sont priés de s'inscrire via le lien ci-dessous au plus tard le mercredi **20 octobre 2021** : [Inscription Foliture 2022](#)

Le règlement ainsi que toute information concernant ce concours peuvent être téléchargés sur le site de la D.A.AC : http://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/arts_et_culture (Rubrique Littérature/Foliture)

Pour des informations complémentaires concernant la mise en place et la préparation du concours, les enseignants sont invités à prendre l'attache de Madame Sylvie COINTRE (sylvie.cerival@ac-guadeloupe.fr) et Madame Francine POLLION (francine.pollion@ac-guadeloupe.fr) ou à la DAAC (ce.culture@ac-guadeloupe.fr).

PS : Les livres sont à la charge des participants.

